

Au sujet de la renégociation en cours de l'assurance chômage

COMPTE RENDU POUR L'ASSOCIATION UNDIA
LE 12 NOVEMBRE 2018

L'Événement

UNDIA s'est rendue au TARMAC. Il s'y tenait une AG proposée par le FNSAC-CGT pour évoquer en public l'avenir de l'assurance chômage, de la formation et de la retraite des intermittents du spectacle.

Étaient présentes entre 60 et 70 personnes, dont 3 délégations représentant les mouvements sociaux en cours dans le domaine de la culture : Le théâtre de la commune, le TARMAC et ARCADI. Ont été évoqués lors de cette réunion les mouvements en cours pour les OPV du sport et à France Télévision.

Denis Gravouil, secrétaire de la CGT spectacle, est arrivé un peu tardivement, retardé au ministère du travail où il avait une réunion au sujet de l'assurance chômage.

Points évoqués

Assurance Chômage

Les faits

La négociation a commencé le vendredi 9 novembre. Une lettre de cadrage doit être présentée par le gouvernement pour cette négociation le 16 novembre. Les éléments essentiels de cette lettre ne seront néanmoins pas présentés ce jour-là, en particulier les chiffrages. La négociation doit être close le 5 janvier, 20 jours avant la négociation concernant le régime général.

On sait d'ores et déjà que les économies demandées devraient être de 3,9 milliards d'euros sur trois ans, soit environ 1,3 milliard par an.

La lettre de cadrage comporte des obligations de renégociations auxquelles doivent se soumettre syndicats et patronat. Le but final est de faire des économies. Deux points ressortent :

- ▶ Responsabilisation des entreprises
- ▶ Baisse des droits des précaires en général

Les négociateurs interprofessionnels auront le droit de demander de négocier des choses hors de cette lettre de cadrage. S'il n'y a pas d'accord interprofessionnel, l'état reprendra la main, comme il l'a fait par le passé.

Une personne dans l'assistance expose les calculs qui ont été faits en 2016, et certaines années précédentes. L'ensemble des intermittents représentent 3,3 à 3,6% des indemnisés chômage, et perçoivent 3,5% des sommes. Ceci n'a pas évolué significativement au cours du temps.

En ce qui concerne le protocole 2016, Denis Gravouil évoque les efforts trop importants qui ont été demandés à certaines catégories (entre autre les intermittents de l'audiovisuel) et sur lesquels il faudrait revenir.

Le comité d'expert qui va travailler sur le dossier est le même que pour 2016, mais ne sera pas dirigé par la même personne de l'équipe.

Prospective

La CGT craint que l'UNEDIC ne donne pas de chiffres aux experts pour travailler, comme cela s'est déjà produit en 2016. Dans ce cas ils seraient obligés de faire des simulations assez grossières, comme ils ont dû le faire en 2016. Avec des résultats donc hasardeux.

Les projections exposées par le syndicat montrent que le déficit de l'UNEDIC aura disparu en 2020, il ne restera que la dette cumulée (estimée à 35 milliards d'euros).

Une personne de la salle a relevé que le président du MEDEF aurait exprimé le souhait de quitter la gestion de l'UNEDIC à plusieurs reprises dans la presse. Personne ne peut confirmer si effectivement le MEDEF se retirera.

Les trois fédérations patronales (MEDEF, CPME [ex CGPME], U2P [ex UPA]) ont, au cours de la première réunion de négociation, clairement laissé entendre que les économies seraient faites en priorité sur les précaires et intermittents, c'est à dire sur les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, cumulent des jours de travail et des indemnités de chômage. Les intermittents sont particulièrement visés car ils sont la figure de proue évidente, et par esprit de vengeance par rapport à la dernière négociation. Cependant cela ne doit pas faire oublier que d'autres catégories seront touchées aussi, les intérimaires par exemple.

Formation professionnelle

La formation professionnelle a été nationalisée : l'Etat est maintenant seul décisionnaire en la matière. La secrétaire générale de l'AFDAS était présente, elle nous confirme que l'AFDAS est maintenue et doit s'élargir car elle est trop petite actuellement selon les seuils légaux. Nous accueillerons donc le secteur du sport pro.

Elle nous confirme que disparaissent le CIF et le CPF, remplacés par autre chose. Le CPF est monétisé bien en dessous de sa valeur : aujourd'hui les 120h qui peuvent être comptés à 35€ de l'heure, soit une formation de 4200€, seront demain valorisées à 11 ou 12€, soit 1320-1440€ la formation.

En attendant le basculement complet de la formation sur les nouveaux systèmes, un CPF temporaire sera géré par le comité interprofessionnel CPIR (qui se prononce ironiquement « c'est pire »). Ceci risque de poser des problèmes car nos formations ne sont pas comprises : elles sont chères par rapport à la

moyenne, et ne peuvent souvent pas être réalisées sous forme amphi-papier-crayon. Elles nécessitent du matériel et des petits groupes.

Le compte monétisé de formation sera géré par la CDC (caisse des dépôts et consignation).

Ministère de la Culture

Les différents intervenants ont souligné l'état déplorable des services du ministère, où les vacances de postes sont légion, et où les postes occupés le sont par des gens formés à Bercy. Ils ne comprennent pas grand-chose au fonctionnement de la culture en général.

Futures réunions et actions

Assemblée Générale

Une nouvelle AG est prévue le 10 décembre, probablement au théâtre de la colline. Les négociateurs syndicaux auront alors toutes les cartes en mains afin de discuter et dévoiler ce qui se passe.

Manifestation

Une manifestation est prévue le 1er décembre pour la défense de l'assurance chômage.

Autres moyens d'action

Il est évoqué que le seul moyen de créer un rapport de force, comme l'exemple historique de 2003 l'a montré, est de semer « la zizanie », en particulier dans les médias. A cette occasion il a été rappelé le mouvement en cours à France Télévision et chez les OPV sport.

WWW.UNDIA.FR

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK : [@ASSOUNDIA](https://www.facebook.com/ASSOUNDIA), SUR TWITTER : [@ASSOUNDIA](https://twitter.com/ASSOUNDIA) ET INSTAGRAM : [@ASSO_UNDIA](https://www.instagram.com/ASSO_UNDIA)

TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION IPHONE GRATUITE : APP.UNDIA.FR

POUR TOUT PROBLÈME LIÉ À L'INTERMITTENCE : ASSISTANCE@UNDIA.FR (ADHÉRENTS SEULEMENT)

POUR ADHÉRER : ADHESION.UNDIA.FR